

Contribution de Raymond Barberis

Colloque « le syndicalisme de 1966 à 1984 : L’empreinte de 1968 »

LA CGT et le Pouvoir Politique après Les Présidentielles de 1981

Le syndicalisme Français est traditionnellement jaloux de son indépendance, particulièrement à l’égard du pouvoir politique, et des partis dont l’ambition et la vocation sont d’accéder au pouvoir. Mais cette particularité, qui a des racines historiques, n’a pas toujours été et n’est toujours pas mise en pratique de la même façon.

La plupart des centrales syndicales prennent en compte la légalité juridique, le caractère formellement démocratique du pouvoir en place, et le jugent à ses actes, sans trop théoriser sur sa nature

Au regard du politique, elles adoptent souvent un comportement plus ou moins teinté d’apolitisme, ce qui ne les empêche généralement pas d’avoir leurs préférences et leurs défiances. La CGT, a longtemps été seule à défendre clairement le principe que le syndicalisme, ne pouvant se désintéresser de l’évolution politique du pays, se devait d’intervenir sur ce terrain, avec ses propres objectifs et sous des formes spécifiques, mais en restant libre du choix de ses alliances. A son tour, dans les années 60 et jusqu’à son « recentrage », la CFDT intervient, de façon semblant parfois brouillonne, mais très orientée sur le terrain politique.

La formule « *Indépendante, mais pas neutre* » traduit la démarche de la CGT. Elle implique qu’il ne peut y avoir de neutralité à l’égard du pouvoir en place. Assurément, la CGT prend acte de ce qu’il fait, mais en distinguant ce qui résulte de la pression du mouvement social, et ce qui correspond à la politique qu’il est chargé de mettre en œuvre. C’est pourquoi la CGT s’efforce d’analyser sa nature, les forces qu’il représente, les objectifs réels qu’il poursuit, les moyens qu’il entend utiliser. Elle considère que cela relève de sa mission syndicale, ce qui l’amène fréquemment à prendre publiquement position à la veille des grandes échéances électorales, ou à l’occasion d’évènements politiques majeurs.

La CGT entend donc définir elle-même, en toute liberté, ses rapports au politique. C’est même l’un des éléments essentiels de sa vision de l’indépendance syndicale. Elle se veut libre du choix de ses rapports avec les partis, comme avec le pouvoir politique. Organisation syndicale de classe, elle ne peut être neutre lorsque les intérêts et l’avenir des travailleurs sont en jeu.

Avant qu’en 1981 la gauche revienne aux affaires, la CGT se trouve dans une situation de confrontation avec un pouvoir politique qu’elle analyse comme celui du grand capital. Placée devant une situation entièrement nouvelle, suite à l’élection présidentielle, il lui faut choisir entre une prudente défiance, une coopération complaisante, une attitude alliant fermeté sur les revendications et volonté de contribuer au succès de l’expérience.

Quel que soit ce choix, il implique un nouveau type de relations avec le pouvoir politique. Il s’éloigne nécessairement des comportements contestataires fortement ancrés dans les

organisations de la CGT. Cette forme d' « ouverture » ne va pas de soi, et se heurte au scepticisme de beaucoup. Mais la CGT est au pied du mur, et même si c'est en partenaire exigeant, elle doit prendre en compte le crédit dont le nouveau pouvoir bénéficie dans le monde du travail. Si la nature du pouvoir est encore assez floue, il affiche des intentions allant dans le sens du changement. La CGT doit donc affronter, dans l'urgence, cette réalité nouvelle, et va s'efforcer de le faire dans la clarté, même si apparaissent des réticences, qui, dans un premier temps, tournent rarement à l'opposition, mais qui, avec le temps, face au retournement de la politique du pouvoir vont se transformer en divergences. ¹

SYNDICAT et POUVOIR POLITIQUE : Une Question clé !

La CGT des années 60 à 80 analyse les évolutions du pouvoir politique en partant de sa conception de l'Etat, « *ayant pour fonction de perpétuer la domination du patronat* »². Son objectif de changement de société, découlant de ses statuts, modifiés en 1973 pour inclure clairement son option socialiste, implique une démocratisation radicale du pouvoir d'Etat. La CGT ne peut donc, dans ses relations avec les gouvernements en place, faire abstraction de ce qu'ils représentent par nature, et surtout se doit de jauger leur politique, leur action, en fonction de leurs objectifs d'adaptation, de sauvegarde ou de survie du système capitaliste.

Dans la mise en œuvre de cette démarche, la CGT part des orientations politiques économiques et sociales qui guident la politique mise en œuvre par tout gouvernement telles, qu'au delà des déclarations, elles apparaissent dans son action réelle. Elle considère cependant qu'il existe toujours une marge de manœuvre dépendant de la puissance du mouvement social.

La démarche idéologique de la CGT : Comprendre la nature du pouvoir

La vision d'une crise profonde du système capitaliste, assurant sa survie par la concentration des moyens de l'Etat et des monopoles, débouchant sur la dénonciation du « Capitalisme Monopoliste d'Etat » souvent décrit comme le stade ultime du capitalisme, est largement partagée dans la CGT. Au 40^e Congrès (1978) G. Séguéy dans le rapport d'ouverture, H. Krasucki en présentant le Programme d'action, R. Buhl dans ses conclusions feront référence à leur manière, au bloc patronat gouvernement. Dans le rapport d'ouverture, G. Séguéy, souligne que... *l'Etat intervient de plus en plus systématiquement pour permettre au grand capital d'atteindre ses objectifs* », idée unanimement partagée quelles que soient les divergences qui couvent par ailleurs. La CGT considère donc que le pouvoir politique exerce son action en faveur « *des intérêts des groupes les plus puissants, des forces principales de la classe capitaliste* »³

Qu'attendre alors d'un tel pouvoir, sinon une politique de régression sociale, soit agressive, soit dissimulée derrière des artifices du genre « contrats de progrès ». Rien de bon apparemment. D'où la tendance généralisée des organisations CGT à ne pas s'engager, à ne pas signer des accords ou contrats, que bien souvent son attitude combative a permis d'améliorer.

Il y a ainsi une grande continuité dans l'analyse portée par la CGT depuis les années 60 et jusqu'au retour de la gauche aux affaires, sur la nature du pouvoir politique, alors même que sa

¹ A noter que ceux, H. Krasucki en premier lieu ; qui mettront en œuvre cette approche nouvelle seront par la suite, les « réformistes » des uns les artisans du « repli sectaire » pour d'autres !

² H. Krasucki : Syndicats et Luttes Sociales, Editions Sociales 1969

³ H. Krasucki ouvrage cité

réflexion évolue en d'autres domaines. Mais il est vrai que les options fondamentales du pouvoir au plan économique et social ne peuvent que conforter la CGT dans sa démarche. Si, après 1968, les gouvernements successifs modifient la forme, le fond de leur politique reste le même, et la crise s'aggravant, son aspect antisocial s'aggravait également.

Pour modifier la nature du pouvoir politique, la seule issue conforme aux intérêts des travailleurs et de la nation, est le socialisme, objectif inscrit depuis le 37^e Congrès dans les statuts de la CGT .Le socialisme suppose deux conditions fondamentales :

- le remplacement de la propriété capitaliste par la propriété sociale ou collective des grands moyens de production et d'échange.

- « ..L'établissement d'un pouvoir politique exprimant les intérêts de la classe ouvrière et des catégories laborieuses... Un pouvoir assurant la démocratie la plus étendue, par le peuple, pour le peuple dans tous les domaines de la vie du pays »⁴

Le socialisme ne peut en aucun cas être... *la simple conséquence de conquêtes démocratiques*'. Il ne peut résulter que d'une volonté majoritaire du peuple, et nécessite une intense lutte de masse. Ces conditions ne pouvant être réalisées qu'avec le temps, il faut envisager le passage par une démocratie approfondie, dans laquelle serait instauré... un *pouvoir politique s'appuyant sur le peuple, ou la classe ouvrière pourra exercer son influence dans un cadre institutionnel démocratique...* ⁵. C'est donc dans la mesure où ses actes ouvrent cette perspective que la CGT pourra porter une appréciation nouvelle sur la nature du pouvoir politique issu d'une éventuelle victoire des forces démocratiques.

La pratique syndicale de la CGT : Tenir le terrain revendicatif quel que soit le pouvoir en place

Si la CGT s'est fixé depuis ses origines un objectif fondamental de changement de société, et si depuis son 37^e Congrès, cet objectif est explicitement celui du socialisme, elle n'entend pas sortir de son rôle d'organisation syndicale. Tel qu'elle le conçoit, il lui interdit, en théorie du moins, de se placer sur le terrain qui revient aux Partis Politiques. «*Organisation syndicale, sa mission ne saurait être confondue avec celle des partis politiques qui ont, eux, vocation à gouverner* ».⁶

Chaque Congrès rappelle aux militants de la CGT que leur mission essentielle est la défense des intérêts des travailleurs, dans l'immédiat et dans le futur. Dans la vision de la CGT des années 1980 c'est associée à l'activité de terrain réaliste, et action de classe intransigeante. D'où l'importance d'une claire définition de l'objectif fondamental à une période où le changement de société paraît être à l'ordre du jour. Cependant, en incluant l'objectif socialiste dans ses statuts, la CGT prend soin de définir un contenu prenant quelque distance avec le socialisme « réel ». C'est ainsi qu'elle précise... *organisations de masse, ils (Les syndicats) conserveront leur indépendance à l'égard de l'Etat et des partis* »⁷

Avant la victoire de la gauche, la nature du pouvoir, ne laisse place dans la démarche de la CGT, à aucune illusion. Mais cela ne doit pas empêcher de négocier et d'agir pour préserver les acquis sociaux gravement menacés, voire pour aboutir à des avancées sociales toujours possibles si le

⁴ Thèmes de réflexion sur les perspectives du socialisme pour la France et le rôle des syndicats. (Adopté en Mars 1971 par la CE de la CGT).

⁵ Id.

⁶ Id.

⁷ Id.

rapport de forces est favorable. Mais en aucun cas cela peut apporter une caution quelconque à la politique nécessairement antisociale du pouvoir des monopoles. La démarche est alors identique, à celle relative aux rapports syndicat patronat. Il s'agit d'adversaires de classe poursuivant en étroite concertation les mêmes objectifs antisociaux, avec lesquels les relations s'établissent en termes de rapports de force.

Déjà en 1956 B.Frachon insistait sur la cohérence entre les positions de classe et le comportement syndical de la CGT: « *Nous sommes en régime capitaliste. Nos différends avec les patrons se règlent par des espèces d'armistices qu'on appelle conventions collectives, accords de salaires, accords sur les conditions ou la durée du travail. Nos syndicats en ont passé et en passent des centaines de ces accords...Est ce que nous sommes prêts à en passer de nouveaux? Bien sûr!* ».⁸

En vérité l'accord de principe sur ces positions, n'excluait en rien une attitude très contestataire, qui n'empêchait pas la présence aux tables de négociations, en « force de proposition », mais entraînait une répugnance évidente à signer des accords quels qu'ils soient. Dans la fin des années 70, bien des militants, et quelques dirigeants de fédérations, considérant les aspects positifs comme les fruits de la combattivité et de la fermeté de la CGT, regrettaient que les organisations signataires en retirent seules les bénéfices.

G. Séguay fera écho à leurs préoccupations en soulignant lors du 40^e Congrès Confédéral... *la CGT ne saurait donner la caution de sa signature à des propositions patronales ou gouvernementales en retrait sur ce qui existe ou comportant peu de mieux. Ceci dit, il est arrivé et il arrivera que l'action impose des concessions, à ce moment la valeur d'un compromis se mesure en fonction des réalités économiques et du rapport de forces au moment où il intervient* »

Alors que s'ouvre la perspective de l'accession au pouvoir d'une gauche divisée, mais porteuse de profonds espoirs de changement, la CGT reste marquée par sa culture contestataire, encore qu'une réflexion nouvelle commence à poindre.

Cependant, elle porte sur la nature du pouvoir en place une analyse qui impose des limites assez étroites à la notion de compromis acceptable. Une victoire de la gauche ne peut que faire évoluer sa démarche à l'égard du pouvoir politique et des accords que l'on peut passer avec le gouvernement. Ses objectifs revendicatifs ne changent pas fondamentalement, mais devront être poursuivis avec une approche, un état d'esprit qui ne peuvent être les mêmes que dans la confrontation avec le pouvoir des monopoles.

Un aspect majeur de l'indépendance du Syndicat

Les rapports avec le politique en général, le pouvoir politique en particulier, ont toujours été des aspects majeurs de l'indépendance des syndicats. Les affinités entre syndicats et partis politiques sont plus encore sujettes à suspicion lorsque ceux-ci sont au pouvoir. La CGT, bien que rejetant tout lien de subordination à l'égard d'un Parti politique, s'est souvent trouvée, du fait de ses positions de classe, mais aussi du poids des militants communistes dans les directions et dans l'action syndicale de terrain, sur des positions proches de celles du Parti Communiste. Mais celui-ci n'étant plus au pouvoir depuis 1947, cette proximité, longtemps objet de critiques latentes, qui s'affichent au grand jour dans les années 70, n'entraîne aucune ambiguïté quant à ses rapports avec le pouvoir politique.

⁸ B.Frachon Au Rythme des Jours

Très attentive à démontrer son indépendance, la CGT s'était exprimée à maintes reprises sur la question, définissant sa conception des domaines propres au politique et au syndical, affirmant à la fois sa démarche de classe, et sa volonté d'indépendance, y compris dans le choix de ses alliances. Concernant, ses rapports avec le patronat et le pouvoir d'Etat, elle n'avait jamais eu besoin d'affirmer quoi que ce soit. Aux yeux de la masse des salariés elle était, par nature leur adversaire de classe

Dans ses perspectives socialistes pour la France, la CGT définissait l'indépendance syndicale comme une exigence fondamentale. Son attitude, en présence d'un pouvoir issu de la victoire électorale de la Gauche, allait donc montrer l'étendue et les limites d'une indépendance, qui allait de soi face au pouvoir du grand capital, mais pouvait paraître problématique face à une gauche au pouvoir, ainsi que le démontrait le comportement des syndicats dans les pays du « socialisme réel »..

1981 CHANGE la DONNE

Le 10 Mai 1981 François Mitterrand est élu à la Présidence de la République, un gouvernement nouveau comptant quelques ministres communistes est constitué. La gauche remporte aux élections législatives qui suivent une victoire sans appel, mais qui bénéficie essentiellement au Parti Socialiste majoritaire a lui seul à l'Assemblée Nationale. Pour beaucoup de dirigeants, de militants de la CGT, notamment parmi les sympathisants ou adhérents du PC, cette victoire de la gauche, pour laquelle ils ont combattu, ne présente pas les garanties qu'ils attendaient. Si, en effet, l'accession de la gauche au pouvoir ouvre la possibilité d'avancées sociales répondant plus ou moins aux attentes du « peuple de gauche », rien ne garantit à leurs yeux, que le nouveau pouvoir puisse faire, ou même veuille réellement faire que ce possible deviendra réalité.

Pour beaucoup, la position dominante du Parti Socialiste paraît susceptible de nourrir une dérive libérale au nom d'un « réalisme économique » prôné par nombre de ses dirigeants.

Une situation diversement appréciée

C'est le patronat qui a utilisé l'image d'une « lame de fond », la Présidence de la République, la majorité à l'Assemblée Nationale, reviennent à une gauche qui peut, si elle fait résolument le choix du changement, s'appuyer sur un mouvement populaire puissant recouvrant bien des diversités, mais animé d'une profonde volonté de changement.

Surmontant le mélange de préventions et d'inquiétudes d'une grande partie des militants, la CGT engage, de façon résolue une politique associant fermeté dans la défense des revendications et volonté de contribuer, en dépit du scepticisme de beaucoup, à la réussite de l'expérience. Cela suppose une sérieuse mise à jour des comportements antérieurs.

La première urgence est d'adapter l'action revendicative au contexte nouveau. La victoire de la gauche n'ayant rien d'imprévisible, la CGT s'y était préparée par tout un travail de mise à jour des propositions retenues par son 40e Congrès. C'est donc en force porteuse de proposition ambitieuses, qu'elle aborde des négociations au cours desquelles il lui faudra improviser, avec les représentants du gouvernement les solutions de compromis qu'allait impliquer la nature complexe d'une situation riche en contradictions.

Sur certaines questions, les positions gouvernementales ne permettent pas d'envisager un accord, mais sur un nombre appréciable de sujets, des compromis sont possibles, qui peuvent

être enregistrés comme des succès, mais aussi interprétés comme une concession d'ordre politique faite à un pouvoir en lequel beaucoup nourrissent une confiance limitée.

A plus long terme, le problème posé est de savoir si la CGT va s'engager pour contribuer à la réussite de l'expérience de gauche bien qu'elle se présente dans des conditions qu'elle n'avait pas imaginées (ni souhaitées). Elle fait ce choix dès le départ et, à partir d'une démarche qui s'efforce de prendre en compte les des problèmes de fond liés à sa conception même du syndicalisme de classe.

La CGT est en présence d'un gouvernement dont la composition et les objectifs affichés sont une première réponse à la soif de changement qui a porté la gauche au pouvoir. Ce gouvernement propose aux organisations syndicales des négociations immédiates sur la base du programme présidentiel.

Elle pourrait se contenter d'en prendre acte, et d'attendre pour affirmer un soutien qui l'engage, à l'expérience de gauche, qu'avec le temps, il se confirme que les premiers actes du pouvoir ne représentaient pas un feu de paille. Mais, Il n'est pas dans les habitudes de la CGT de l'époque de laisser se prolonger un vide idéologique. De plus, la soif de changement, l'espoir qu'ils mettent dans l'expérience de gauche sont tels chez les salariés, qu'une attitude réservée de la CGT pourrait être incomprise et condamnée par eux.

Dès juillet 1981, donc après un court temps de réflexion, le CCN de la CGT est invité à procéder à une analyse qualifiée par H.Krasucki de dialectique, dans la mesure où elle s'efforce de prendre en compte toute la complexité et toutes les contradictions de la situation. De cette analyse, qui n'est pas sans susciter des interrogations dans la CGT et à l'extérieur de la CGT, découle une vision nouvelle des relations entre la CGT et le pouvoir politique.

Dans le rapport introductif, H.Krasucki souligne en premier lieu que la victoire de la gauche n'est pas un simple épisode électoral, mais un événement « *qui n'a ni précédent ni comparaison possible que ce soit en France ou à l'étranger* »⁹. En toute logique, cela implique que chacun des acteurs politiques et sociaux est contraint, lui aussi, de se définir d'une façon qui n'a ni précédent, ni comparaison possible. La CGT la première.

L'analyse porte ensuite sur les caractéristiques de la vague de fond qui a porté la gauche au pouvoir. Uni dans le rejet, ce mouvement populaire est, selon lui « *composite et n'a pas d'unité en ce qui concerne les solutions* ». Cependant, « *il est porteur de certaines exigences communes, phares en matière de droits sociaux, de niveau de vie de démocratie et de service public..., donc porteur d'exigences à la fois quantitatives et qualitatives qui, elles, sont communes au-delà des différences d'approche sur les solutions concrètes que l'on peut donner à ces problèmes* ».¹⁰

Concernant les relations avec le nouveau pouvoir, il est évident que dans la démarche approuvée par le CCN, il ne s'agit plus du pouvoir du grand capital, ses actes rendront compte de ce qu'il est véritablement, et s'il peut préfigurer ce pouvoir démocratique que la CGT évoquait en réfléchissant sur la transition vers le socialisme¹¹. Pour l'immédiat, la CGT attend qu'il mène rapidement à leur terme les réformes promises et procède en premier lieu à des nationalisations étendues, qu'il soit ouvert aux revendications urgentes de la classe ouvrière, en

⁹ H Krasucki Rapport au CCN Juillet 1981

¹⁰ H Krasucki Rapport au CCN Juillet 1981

¹¹ Voir plus haut Thèmes de réflexion sur les perspectives du socialisme pour la France et le rôle des syndicats

somme qu'il soit porteur de démocratie, facteur de changements, et partenaire à l'écoute des syndicats.

Mais ce qui domine la démarche de la CGT a ce moment précis, c'est le sentiment que la réussite de l'expérience de gauche est possible, qu'elle peut déboucher sur les changements attendus. La CGT se doit donc, sans sortir de son rôle de syndicat, sans complaisance ni surenchère, contribuer à cette réussite.

Il lui faut donc adopter en ce qui concerne ses rapports avec le pouvoir politique une attitude nouvelle, dépasser la contestation de principe, proposer, y compris en envisageant des compromis acceptables, défendre avec fermeté ses positions, sans rejeter a priori ce qui restera insuffisant, mais ira dans le bon sens.

C'est à une démarche nouvelle qu'est conviée la CGT, tenue, comme les partis, le gouvernement et l'ensemble du mouvement syndical, les travailleurs eux-mêmes, de « *faire son apprentissage* »¹² dans une situation « *inédite et sans précédent* »¹³

H. Krasucki souligne dans son rapport d'ouverture au 41^e Congrès (juin 82) en quoi une approche novatrice s'impose... *pour tout le monde, pour toutes les formations, les choses se présentent autrement qu'elles ont pu, dans un sens ou dans l'autre, être envisagées. C'est que la vie, dans sa réalité, est toujours infiniment plus riche que toutes les représentations qu'on s'en fait. C'est peut-être aussi qu'il arrive que la vision que l'on a du monde et de son évolution date, et n'est pas suffisamment à jour... »*

La CGT est donc invitée à ne pas s'enfermer dans les schémas préexistants, a accepté ce qu'H.Krasucki appelle des « *mises à jour* » ne rejetant en rien les principes qui fondent le syndicalisme de classe, mais permettant leur mise en œuvre de façon ouverte, réaliste, dégagée des visions dogmatiques « datées ». C'est notamment la représentation classique que se faisait la CGT de la transition au socialisme et de la nature du pouvoir politique dans cette période de transition, que les faits obligent à repenser. Le nouveau pouvoir « *..n'est pas un adversaire... Il n'y a plus de blocs patronat-gouvernement* ». Est il pour autant celui qui peut ouvrir la voie à de profonds changements, le 41^e Congrès, en dépit d'un scepticisme largement répandu fait sienne l'idée que c'est du domaine du possible, ajoutant que rien n'est garanti et que dans ce domaine comme en tout autre, c'est le niveau de mobilisation, l'ampleur du mouvement social qui en décident. La CGT ne parviendra pas malgré ses efforts, ses appels et mises en garde répétés à susciter une mobilisation de l'ampleur voulue pour empêcher l'échec.

Une volonté d'aboutir

Les organisations de la CGT font un accueil mitigé à cette vision des rapports avec le pouvoir politique. Il n'y a pas d'opposition déclarée, mais alors que certains, très minoritaires, souhaiteraient une attitude de soutien plus affirmé au pouvoir de gauche, d'autres, encore discrets, ne croient pas à un véritable changement de politique. Une majorité s'engage cependant dans la voie proposée, et incontestablement c'est ce que souhaitent la grande majorité des syndiqués et la plus grande partie du monde du travail.

La CGT déploie donc une intense activité dès les débuts du gouvernement de gauche. Les services fédéraux prennent en charge les discussions sur les dossiers intéressant l'ensemble

¹² H Krasucki Rapport d'ouverture 41^e Congrès

¹³ H Krasucki Rapport au CCN Juillet 1981

des salariés : nationalisations, droits des salariés, protection sociale, problèmes généraux concernant salaires et classifications. Elle étoffe son activité économique, se donne de nouveaux moyens d'intervention dans le domaine de la gestion, de la politique industrielle, etc.

La moisson n'est pas négligeable si on évite de la peser à l'aune des remises en cause ultérieures. Les nationalisations couvrent un ensemble de secteurs qui pourraient jouer un rôle considérable dans le renouveau économique dont dépend largement le renouveau social. Assurément on est loin des propositions de la CGT, et notamment de ses exigences au plan décisif de la démocratisation. Mais tout reste ouvert, l'intervention des salariés, des usagers des services et entreprises publics peut être décisive. Des mesures insuffisantes sont prises ou en chantier, en matière de salaires et de retraites mais pouvant être améliorées si, évitant les attitudes négatives génératrices de démobilisation, on mise sur l'action des salariés. Concernant les droits des travailleurs, de véritables percées s'opèrent ou se préparent à condition que l'on sache s'en saisir.

Au plan professionnel, les Fédérations de la CGT se trouvent dans des situations diverses. Dans le privé elles sont confrontées à un patronat traumatisé mais bien décidé à défendre ses intérêts, disposant, et non seulement à droite, de sérieux appuis politiques, et surtout d'une puissance économique seulement écornée par les nationalisations. Mais, dans le climat des premiers mois de l'expérience de gauche le soutien du pouvoir ne lui est plus acquis en toutes circonstances. Il existe donc des possibilités dont les Fédérations CGT peuvent se saisir sans complexe, car si les relations avec le pouvoir politique posent problème dans le nouveau contexte, rien ne change fondamentalement dans la confrontation avec le patronat : c'est le rapport de forces qui prime !

Par contre en ce qui concerne le secteur public et nationalisé c'est directement ou indirectement l'Etat que l'on a en face de soi. La Confédération incite ses Fédérations à adopter une attitude positive, sans concessions sur l'essentiel, mais sans hésiter à saisir les possibilités d'aboutir à des avancées positives même partielles. La CGT propose de mettre fin aux accords approuvés ou refusés in bloc, et de permettre aux organisations syndicales d'approuver les dispositions des accords qui leur paraissent représenter un progrès sans cautionner celles qu'elles jugent négatives. Les cheminots pourront un temps penser à un accord de ce type. Mais bien vite, le gouvernement s'enlise dans les pratiques antérieures de votes bloqués sur des accords globalement insuffisants. Ce faisant, il donnera raison aux sceptiques et découragera toute tentative de rénovation des procédures contractuelles.

Cependant, et bien que, sous nombre d'aspects, le pouvoir de gauche soit resté prisonnier plus ou moins volontaire des pratiques instaurées par les gouvernements de droite, si rien ne correspond encore pleinement aux aspirations du monde du travail, les avancées des premiers mois sont réelles, tangibles, bien que modestes et surtout rien n'est fermé si la CGT parvient à porter l'action de masse, sous des formes appropriées à la situation, au niveau nécessaire.

Ainsi, malgré bien des réserves, la CGT, qui entend demeurer exigeante, ne rien céder sur les principes, considère que la gauche peut réussir, et que, conformément à ses principes, elle doit être « *indépendante mais pas neutre* ». En clair, elle s'engage pour cette réussite et dans cet esprit, développe une réflexion nouvelle concernant notamment ses rapports avec le pouvoir politique, écartant aussi bien les tentations et parfois les incitations à agir en soutien du pouvoir, que celles visant à lui faire adopter une attitude de surenchère plus ou moins radicale.

UN DEBAT AVORTE

La CGT de la fin des années 70 a été durement affectée par l'échec du programme commun, dont elle avait lancé l'idée, et dans lequel elle s'était trop longtemps et trop profondément investie. Les inquiétudes, les doutes, latents depuis 1968, ont donné naissance à des remises en question. Certaines étaient largement partagées, d'autres plus ou moins minoritaires, les critiques, les propositions, se rejoignant ou s'opposant.

Une interrogation générale, des solutions plus ou moins partagées

Les aspects négatifs de l'expérience du programme commun¹⁴, entraînent un rejet presque unanime de la trop grande implication de la CGT dans un domaine relevant des Partis politiques. Cela conduit nécessairement à un recentrage des objectifs de la CGT sur une base plus syndicale, implique une plus grande distance à l'égard des problèmes de pouvoir. Mais cela ne doit pas, dans l'esprit de la grande masse des militants affadir sa démarche de classe.

Pratiquement tous sont conscients de la nécessité d'une « ouverture », mais pour les uns, il s'agit de rénover en profondeur un syndicalisme qui doit se mettre à l'heure de son temps, alors que, pour une grande majorité, il s'agit essentiellement d'une démocratisation renouvelant, mais ne modifiant pas fondamentalement la vision traditionnelle du syndicalisme de classe et de masse.

Tous jugent nécessaire la mise à jour des analyses et des objectifs confortant ou traduisant les options de classe de la CGT. Cependant, il s'agit pour les uns de la mise à jour de la démarche des Congrès précédents, alors que la plupart attendent une à radicaliser de l'action de la CGT face au pouvoir des monopoles, laissent percer leur défiance concernant les accords unitaires de sommet, et se montrent perplexes lorsque la CGT semble privilégier le thème de la syndicalisation par rapport à la simple adhésion à la CGT.

Le 40^e Congrès, avec ses avancées, mais aussi ses ambiguïtés et ses contradictions reflète cette situation. Diverses visions sont en présence qui, sans encore s'affronter font entendre leur différence. Par exemple les priorités ne sont pas toujours les mêmes, dans le rapport d'ouverture de Georges Séguy, et le document d'orientation présenté par Henri Krasucki.

Cependant, il n'y a encore rien d'inconciliable, entre les différentes démarches, mais elles couvrent un non dit qui devient beaucoup plus conflictuel à l'approche d'élections présidentielles ou les candidats communiste et socialiste sont en compétition, chacun ayant tout naturellement des sympathies dans une CGT qui se veut indépendante mais pas neutre, et va prendre des positions qui, du fait même de leur caractère de classe seront plus proches de celles du PC que de celles du PS.

L'élection de François Mitterrand intervient alors que la CGT, qui prépare un Congrès ou sera élu un nouveau secrétaire général, enregistre le départ sur une base de désaccords fondamentaux de quatre dirigeants Confédéraux de premier plan, dont deux communistes.¹⁵ C'est donc dans une situation marquée par les retombées de débats souvent très

¹⁴ Il n'y a pas que des aspects négatifs/Il a notamment fait grandir les aspirations au changement en leur donnant in contenu concret que pendant un temps au moins, personne n'a pu totalement ignorer.

¹⁵ Les partants sont René Buhl et Jacqueline Lambert, dirigeants parmi les plus connus et les plus écoutés, et deux communistes : Christiane Gilles, animatrice de l'activité en direction des femmes, et Jean Louis Moynot, qui aura le courage de défendre devant un 41^e Congrès correct mais hostiles une démarche syndicale qui méritait probablement plus d'attention.

vifs, et alors que subsistent des approches et des attentes diverses que la CGT va s'engager en soutien d'une expérience de gauche qui soulèvera bientôt des réactions contradictoires.

On ne peut s'étonner que la question des rapports avec le nouveau pouvoir politique, les profondes « remises à jour » qu'imposait cette démarche entièrement nouvelle aient alimenté des désaccords, des préventions, des suspensions, qui, pour n'avoir pas dépassé réellement le cadre des directions, ont eu un écho médiatique négatif pour la CGT, et surtout, ont pesé sur son activité et entamé dans un contexte particulièrement complexe et difficile son unité interne, nuisant à sa crédibilité comme à son efficacité.

Une contestation sans véritable débat

Les controverses sur l'ouverture, sur la nature des relations entre la CGT et le pouvoir politique, sur ce qui est « de classe » ou ne l'est pas, débouchent sur le problème fondamental de l'indépendance syndicale.

Depuis ses origines, la CGT est extrêmement soucieuse de son indépendance, mais s'il y a accord sur le principe, l'application a été souvent contestée, critiquée, au point d'avoir été l'argument principal des scissions successives.

Il est clair que le problème de l'indépendance syndicale, objet de controverses dès la constitution de la CGT, a pris un aspect conflictuel avec la naissance du Parti Communiste, qui prétendait à un rôle dirigeant dans les luttes sociales, bien que très tôt ait été rejetée toute notion de « courroie de transmission ».

La démarche réductrice mais non sans échos, visant à présenter la CGT comme une dépendance syndicale du Parti Communiste, a pu être alimentée par les dérapages découlant soit d'une vue étroite de la discipline de parti, soit d'un esprit d'intervention bureaucratique qui, en certains temps et certains lieux n'épargnait pas les syndicats.

Toujours est-il que lorsque la CGT est conduite, après la victoire de la gauche, à revoir son attitude l'égard du pouvoir politique, une minorité critiquera la prudence de son engagement, et dans la majorité qui est censée soutenir sa démarche, les réserves, et bientôt les critiques de ceux qui au nom du syndicalisme de classe contestent ce qu'ils ressentent comme de la complaisance à l'égard d'un pouvoir suspect de vouloir composer avec le grand capital.

Il n'entre pas dans le cadre de cette communication d'étudier l'évolution des divergences et des oppositions internes, de leurs origines, leur contenu, et leurs conséquences. Le débat public auquel appelait Henri Krasucki dans ses interventions à la CE et au CCN en 1989 n'a pas eu lieu¹⁶. La masse des syndiqués et plus encore les salariés n'en avaient qu'un écho sciemment déformé par une campagne médiatique orchestrée sur le thème des « durs et des mous ». Il est probable qu'en la refusant, les opposants pensaient préserver l'image qu'ils se faisaient de l'unité de la CGT. C'est le contraire qui s'est produit.

¹⁶ Relire les rapports et débats de cette CE et du CCN permet de mesurer l'importance des problèmes soulevés, et le poids des non dits. A l'opposé un débat franc touchant à des aspects fondamentaux a pu s'engager avec la Fédération CGT des Postes et Télécommunications.

La démarche engagée par la CGT après l'accession de la gauche au pouvoir, et qui se précise jusqu'à son 41^e Congrès de juin 1982, implique un désengagement, non pour ce qui est du politique en général, mais à l'égard des partis politiques.

Le principe « Indépendants mais pas neutres », avait souvent été évoqué à l'appui de démarches qui engageaient la CGT sur un terrain qu'elle désignait par ailleurs comme celui des partis politiques. C'était le cas lorsqu'elle lançait l'idée d'une union de la gauche sur un programme commun. Mais le même principe pouvait justifier des prises de positions des pratiques opposées, selon que l'on privilégiait indépendance, ou neutralité.

En 1981, le soutien affirmé à une expérience de gauche pluraliste, mais dominée par un parti socialiste, très éloigné des positions de la CGT, l'insistance mise sur la possibilité de réussir, traduisent une évolution notable de sa vision de l'indépendance, qui ne reste pas au stade des spéculations, mais se traduit sur le terrain, dans la vie, par un comportement nouveau à l'égard du pouvoir politique.

Eloignée de la confiante complaisance qu'aurait souhaitée le Parti Socialiste, mais se démarquant également de la méfiante réserve de la direction du Parti Communiste, cette position revendiquée au nom de l'indépendance syndicale, ne fait pas l'unanimité dans la CGT.

Elle est contestée autant par ceux qui voudraient un engagement plus marqué à l'égard du pouvoir, très minoritaires, et ceux, dont le nombre grandit, qu'inquiète une démarche jugée trop complaisante face à ce qu'ils ont tout lieu de considérer comme les abandons du pouvoir.

Avec le temps, face à l'échec de l'expérience et à l'enlisement dans une politique conduisant à un « *recul social sans précédent* »¹⁷, les contradictions s'aggravent, les oppositions s'aigrissent, sans qu'un véritable débat puisse s'engager.

S'il semble qu'en 1993 la CGT retourne à une ligne plus dure, plus politisée, l'avenir montrera que les distances prises à l'égard des Partis politiques, l'émergence d'une nouvelle conception des rapports avec le pouvoir, sont des éléments essentiels d'une vision renouvelée de l'indépendance syndicale. La voie ouverte par le 40^e Congrès de la CGT dans toutes ses dimensions.

¹⁷ Thème dominant à partir du 43^e Congrès de 1985